

N°617 – 8 Février 2006

## Edito

**Journée Export de l'ANIA le 30 mars 2006** *L'ANIA organise le 30 mars 2006, à Paris, une grande journée de mobilisation en faveur de l'export pour les entreprises de son secteur, intitulée « Développer les exportations : une ambition nécessaire et réaliste ».*

*Au cours de cette journée, animée par LSA, deux thèmes seront développés :*

*- **Identifier les clés du succès à l'export** : la parole sera donnée à certaines entreprises qui témoigneront de leur succès à l'export, mais également des difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées. L'ANIA en profitera pour diffuser également les **résultats de l'enquête** qu'elle vient de mener auprès d'un échantillon d'entreprises **pour comprendre les facteurs de succès et les freins rencontrés à l'export**. Des professionnels de l'accompagnement à l'export seront invités à partager leur expérience et à commenter les résultats de cette enquête.*

*- **Optimiser l'utilisation des dispositifs publics d'appui à l'export** : ces nouveaux outils seront présentés en détail, et plusieurs entreprises réaliseront un véritable retour d'expérience sur l'utilisation spécifique de certains d'entre eux et sur la façon dont elles les ont intégré dans leur démarche pour optimiser leur performance.*

*Lors de l'introduction et la clôture du colloque, nous accueillerons le Ministre de l'Agriculture, Dominique Bussereau ainsi que la Ministre déléguée au Commerce Extérieur, Christine Lagarde. Leur présence témoigne de la mobilisation des pouvoirs publics pour assurer un environnement favorable au développement international des entreprises. Cette journée est organisée en partenariat avec AG2R-ISICA, la COFACE, CROWN, Cryovac, le CTCPA, le MEDEF, Savoirpro, le SIAL, la SOPEXA et Ubifrance. Le programme ainsi qu'une fiche d'inscription sont disponibles sur [www.ania.net](http://www.ania.net) ou à l'ANIA, auprès de Sylvie Rabereau : [srabereau@ania.net](mailto:srabereau@ania.net).*

## Relations avec les Pouvoirs publics

**Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture, a reçu L'ANIA**

Le 16 janvier, **Dominique Bussereau**, Ministre de l'Agriculture, a reçu le Président de l'ANIA, **Jean-René Buisson**, accompagné de **Benoît Mangenot**, Directeur Général. Ce fut d'abord l'occasion de remercier le Ministre pour son action claire et ferme sur le dossier **OMC**, à Hong-Kong et dans les semaines qui ont précédé la réunion ministérielle. Il lui a également été rappelé que, dans la suite des négociations, les intérêts de l'industrie alimentaire ne devaient pas être laissés de côté, car, sur ce sujet, agriculture et industrie alimentaire sont très liées.

Un point a également été fait sur les dossiers relatifs à l'alimentation et à la santé. Jean-René Buisson a fait part de la décision de l'ANIA de soutenir la création d'une **fondation** reconnue d'utilité publique ayant pour mission de réaliser ou financer des actions de formation et d'information pour promouvoir les bonnes pratiques alimentaires. Le Ministre a confirmé qu'il apporterait son soutien actif à la réussite de ce projet.

Monsieur Bussereau a enfin souligné que la nomination de **Nicolas Forissier** au poste de délégué interministériel aux industries alimentaires démontrait toute l'importance que le développement de notre secteur représente pour le gouvernement.

**Nouvelles orientations du PNNS 2**

Les premiers éléments dont nous avons pu avoir connaissance pour la poursuite du PNNS nous paraissent particulièrement inquiétants et provocateurs. Nous avons donc d'ores et déjà alerté les pouvoirs publics et notamment les Cabinets du Premier Ministre et du Ministre de la Santé pour leur demander de faire preuve de raison et de concertation dans les arbitrages qui seront faits.

## Qualité Consommation

**Résultats SMEs - Net**

La grande enquête européenne SMEs Net sur les besoins des entreprises agroalimentaires en matière d'innovation s'est achevée le 31 décembre 2006. Plus de 100 entreprises françaises de taille et de secteurs différents y ont participé. L'analyse des résultats de cette étude (bientôt en ligne sur le site Internet de l'ANIA) a permis de **mettre en évidence les principaux freins à l'innovation dans l'industrie alimentaire européenne**. Les conclusions de l'enquête vont servir à orienter les crédits européens de recherche des dix prochaines années.

## Code de bonnes pratiques pour les soupes, bouillons et consommés

Le syndicat National des Fabricants de Bouillons et Potages a révisé et publié son code de bonnes pratiques pour les soupes, bouillons et consommés. Ce document définit un certain nombre de matières premières, l'ordre des ingrédients dans la dénomination de vente, différentes mentions d'étiquetage, les modalités d'illustration graphique et l'expression du prix à l'unité de mesure.

Il est d'autant plus important pour la profession et les secteurs utilisateurs qu'il pourra dorénavant, comme l'a indiqué la DGCCRF, **servir de référence lors des contrôles qui seront effectués par ses agents.**

Les personnes intéressées par ce code peuvent se le procurer auprès du SNFBP ([snfbp@wanadoo.fr](mailto:snfbp@wanadoo.fr)).

## Echanges extérieurs

### Plan européen de promotion à l'export

Dans le cadre du plan européen de promotion à l'export « **Plan Gourmet** » auquel contribue l'ANIA avec ses homologues espagnols, italiens et portugais, **13 entreprises françaises** ont participé fin janvier à l'un des plus grands salons alimentaires nord américain, le **Fancy Food Show à San Francisco**. Elles ont exposé leurs produits sur le pavillon européen et ont bénéficié de l'appui financier de la Commission européenne. Cette opération a été couronnée de succès et se poursuivra tout au long de l'année 2006 avec notamment la participation au **Fancy Food Show de New York** en juillet.

Les entreprises intéressées peuvent contacter Françoise Gorga : [fgorga@ania.net](mailto:fgorga@ania.net) ou au 01.53.83.86.17.

## Affaires sociales

### Rencontre avec la CFDT

Le Président de l'ANIA a reçu, à leur demande, Hervé Garnier, le Secrétaire Général de la Fédération Agroalimentaire CFDT et Christian Claude, le Secrétaire National à l'Action Revendicative CFDT, pour faire un point sur les dossiers de l'actualité sociale : négociations interprofessionnelles et notamment celles relatives à la pénibilité et à l'emploi des seniors, l'évolution de l'emploi dans le secteur, les classifications, la formation, l'épargne salariale et retraite...

## Environnement

### Plan National d'Allocations des Quotas

Le MEDD a annoncé, le 27 janvier, son intention de fixer à 12% la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour les entreprises soumises au PNAQ pour la période 2008/2012, par rapport aux quotas affectés annuellement en 2005/2007.

**L'ANIA estime que ce niveau de réduction est intenable pour les entreprises sous PNAQ de l'industrie alimentaire**, en particulier pour celles qui ont déjà fait des efforts et celles qui sont en croissance. Cet effort qui est demandé à l'industrie est d'autant plus surprenant que la France est en bonne voie pour atteindre ses objectifs de réduction de Kyoto. Par ailleurs l'ANIA souhaiterait que tous les acteurs économiques qui ont un impact majeur sur les émissions de la France soient impliqués équitablement dans la lutte contre l'effet de serre.

## Communication

### 13<sup>ème</sup> concours AGROPOLE : c'est parti !

Créateurs d'entreprises de production, de process ou de services à l'agro-industrie ou PME de moins de trois ans, ont **jusqu'au 30 avril 2006 pour s'inscrire** au 13<sup>ème</sup> concours national de la création d'entreprises agroalimentaires. C'est le challenge proposé par Agropole **en partenariat avec l'ANIA**, Oséo, Anvar, l'APCE, le SIAL, IPA, et RIA, et avec comme sponsor Ernst & Young, France Telecom et IBM. Rappelons qu'en 2005, les trois sociétés primées ont été : Cookal, Llopis Développement et Cryolog.

Inscrivez-vous par mail : [agropole@agropole.com](mailto:agropole@agropole.com) ou sur Internet : [www.agropole.com](http://www.agropole.com).

### Recevez le Flash par Email

**Le Flash est également disponible en version électronique.** Si vous souhaitez le recevoir par email, merci de vous inscrire en remplissant le formulaire sur [www.ania.net](http://www.ania.net).

**FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE**